

ROYAUME DU MAROC

=ooOoo=

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET FORETS

6190

N°.....DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le.....14 NOV 2019

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.11.471 du 15 Choual 1432 (14 Septembre 2011) portant statut particulier du corps interministériel des ingénieurs et des architectes ;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du chef de gouvernement chargé de Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration n° 2569.13 du 20 Choual 1434 (28 Août 2013), fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement au grade principal d'Ingénieur d'Etat « secteur agricole » ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2461 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement au grade principal d'Ingénieur d'Etat ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :

- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019

Vu les procès verbaux de délibération du jury sur le résultat de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement au grade principal d'Ingénieur d'Etat.

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés admis à l'examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement au grade principal d'Ingénieur d'Etat, organisé le **20 Octobre 2019**, est arrêtée comme suit :

Option : Sciences du sol, Effectif : (Un ; 01)

ASRI AMINE ✓

Option : Espaces verts, Effectif : (Trois ; 03)

IHBOUS BOUCHRA ✓

BARHOUA YOUSSEF ✓

EL-BERKALI MOHAMED ✓

Option : Industries Agricoles et Alimentaires, Effectif : (Neuf ; 09)

TALLAL DOUNIYA ✓

SIRAJI SALIMA ✓

NADIRI HANANE ✓

FATTAL SARA ✓

HAMMOU-SGHIR SOMAYA ✓

ZAKARI ZINEB ✓

OUAHZIZI FATIMA ✓

KOUDI ABDERRAHIM ✓

SIDI HIDA JOUMALA ✓

Option : Génie rural, Effectif : (Cinq ; 05)

EL KESSAB ISSAME ✓

RADOUI HANANE ✓

EL AMRI SOUAD ✓

KANDIL YOUSSEF ✓

MAKRANE HAMID ✓

Option : Agro –Economie, Effectif : (Cinq ; 05)

BENABBOU CHAIMAE ✓

DRIOUCH ZOUHEIR ✓

BERDAI MERYEM ✓

MOHAT GHIZLAN ✓

TADLAOUI ASMAE ✓

Option : Horticulture, Effectif : (Cinq ; 05)

EL KABOUS EL MOSTAFA ✓

EL OUANNANI BOUCHRA ✓

ALITANE MAROUANE ✓

NORREDINE BOUCHRA ✓

RAMI ABDELLATIF ✓

Option : Production végétale, Effectif : (Huit ; 08)

MORCHID ASMA ✓
AOUASS KAOUTAR ✓
KHADDI WALID ✓
AMSSAYEF FATIMA ✓
SAMI MERYEM ✓
RAMDANE IMANE ✓
SLIMANI SALIMA ✓
EL ASRI KABIRA ✓

Option : Production Animale, Effectif : (Onze ; 11)

RGAYAI BRAHIM ✓
ZAROUQ FATIMA ZAHRA ✓
HALHALY SARA ✓
NOUALI GHIZLANE ✓
LAFDAILI MOHAMED ✓
QAROUACH MOUNA ✓
MOUSILI NADIA ✓
ALAOUI MAROUA ✓
ZIANI RIHAB ✓
JORFI KALTOUM ✓
CHERGUI SARA ✓

Pour le Ministre de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines
(B.O)

Signé : Adil ELOUFIR